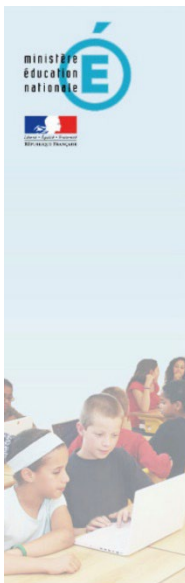


## Annexe 2 : Participer au mouvement - le processus SIAM

### Étape 1 : Se connecter

Se connecter à I-Prof en tapant l'adresse suivante : <https://bv.ac-versailles.fr>

L'écran suivant apparaît



### accédez à vos applications

**Authentification**

Identifiant

Mot de Passe ou Passcode OTP

**Valider**

Afin de protéger l'accès aux données, il est impératif de vous déconnecter de chaque application usage.  
**La fermeture du navigateur n'entraîne pas forcément la fermeture des accès**

Pour gérer votre compte de messagerie : [Messagerie ACAdémique-Dispositif d'Auto Maintenance \(MACA-DAM\)](#)

Pour vous connecter,

indiquez votre identifiant (login)

et votre mot de passe de messagerie

Puis se rendre sur I-Prof en allant dans le menu de gauche sur « Gestion des personnels » puis cliquer sur « I-Prof enseignant »



### ARENA - Accédez à vos applications

Gérer mes favoris Déconnexion

Bienvenue **M. Stéphane VICTORIN**

Dernière connexion le 09/03/2022 à 12:53

Message de votre Académie

**COMPAS** : interruption de service du lundi 14 mars 9h00 au mercredi 16 mars après-midi dans le cadre d'une maintenance technique

**ONDE et LSU1D** : interruption de service jeudi 10 mars de 9h30 à 10h30 en raison d'une mise à jour technique

#### Gestion des enseignants

Suivi des professeurs stagiaires 1er degré - Stagiaire (COMPAS)  
Suivi des professeurs stagiaires 1er degré - Gestion (COMPAS)

#### Gestion des déplacements temporaires (DT)

Déplacements Temporaires

#### Gestion de la formation continue (GAIA)

GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel  
GAIA - Accès individuel

#### SIRHEN

SIRHEN-PRODUCTION Portail Gestionnaire  
Portail SIRH

#### Elections professionnelles

Gérer ses abonnements : infos syndicales vote national  
Gérer ses abonnements : infos syndicales nationales  
Gérer ses abonnements : infos syndicales académiques  
Gérer ses abonnements : infos syndicales vote académique

#### Applications locales de gestion des personnels

CARMIN - Recueil des numéros mobiles pour communication de crise

#### I-Prof Assistant Carrière

I-Prof Enseignant

#### Mon Portail Agent

Mon Portail Agent

#### Services RH

Plate-forme de gestion de rendez-vous RH

## Étape 2 : Accéder au portail du mouvement

Une fois connecté à I-Prof, cliquez sur l'onglet « Les Services » dans la colonne de gauche

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

professeur des écoles sans spécialité

Quitter Aide

- Votre Courrier > Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier > Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives > Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV > Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** > Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides > Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V4

Vous disposez d'une adresse de messagerie académique qui est systématiquement notifiée en cas de réception d'un message sur votre I-Prof, toutefois vous pouvez ajouter une adresse de messagerie personnelle qui sera alors également notifiée :

@ ac-versailles.fr

Pour gérer votre compte de messagerie : [Messagerie ACAdémique-Dispositif d'Auto Maintenance \(MACA-DAM\)](#)

Puis cliquer sur le lien « SIAM » (première ligne de l'écran)

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

professeur des écoles sans spécialité

Quitter Aide

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez **SIAM** pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et psychologue ou autres personnels).
- Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :
  - Hors Classe des professeurs des écoles.
  - Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
  - Echelon spécial de la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
- Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement. Accéder à la campagne
- Le service SIAP n'est pas accessible pour saisir vos demandes de promotion de corps.
- Utilisez [SIAE pour gérer vos rendez-vous de carrière](#)
- Consultez le [guide et la notice aux rendez-vous de carrière](#)
- Utilisez [Devenir enseignant](#) pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé).
- Utilisez [GAIA](#) pour consulter le plan académique de formation et le calendrier des formations.
- Utilisez [SIAD](#) pour vous informer sur le détachement.

© I-Prof V4

## Étape 3 : Sélectionner le mouvement souhaité

Une fois sur Siam, cliquer sur l'onglet « phase intra départementale » à gauche.

**I-Prof**

professeur des écoles sans spécialité

Retour Services

**Mobilité des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

- Vous trouverez sur ce site Internet sécurisé toutes les informations utiles pour élaborer vos demandes de mutation dans le cadre du mouvement interdépartemental, PoP ou intra-départemental des personnels enseignants du premier degré.
- Vous pourrez, au fur et à mesure du calendrier du mouvement, accéder à différentes fonctions pour vous informer ou pour saisir et suivre votre demande de mutation.

Mentions RGPD : Les décisions individuelles prises dans le cadre du mouvement interdépartemental des personnels enseignants du premier degré donnent lieu à la mise en oeuvre d'un traitement algorithmique, dont la finalité est d'assurer une gestion qualitative des affectations sur l'ensemble du territoire national tout en garantissant une égalité de traitement aux personnels dans une situation identique.

Phase inter-départementale

Mouvement PoP

**Phase intra-départementale**